



Récupération d'une garde complète

Par Navy21

Bonjour

je suis séparé depuis Février 2013 En regard de ma profession d'infirmier je n'ai pu prétendre qu' à un W-E sur 2 et la moitié des vacances pour voir mes 2 filles.

Aujourd'hui la situation a évolué , mes 2 filles sont majeures (- de 25 ans toutes les 2)L' une d' elle a décidé de venir vivre chez moi à "temps complet" depuis le début d' été
(L' autre fille est restée vers sa mère)

j' imagine que la pension alimentaire doit évoluer puisqu' étant encore étudiantes toutes 2 je continue à la verser.
Comment dois -je procéder?

Est-il nécessaire de joindre le JAF , faut il changer l' adresse de ma fille ou encore modifier le foyer fiscale de celle-ci (et quand ?)

Merci pour vos renseignements

Bonne journée

Yvan Clavelier